9

LE FRANÇAIS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE. LA FRANCOPHONIE AU-DELÀ DU FRANÇAIS : REGARDS SUR LA PROFESSIONNALISATION ET L'INSTITUTIONNALISATION DE LA RECHERCHE

Jürgen ERFURT
Goethe-Universität, Frankfurt/M.

1. Cinquante ans de discours francophone(s)

Il y a cinquante ans, en novembre 1962, la parution du numéro spécial « Le français, langue vivante » de la revue *Esprit* [1] déclenche un très vaste débat sur la définition de la francophonie, sur son statut épistémologique, son fondement linguistique et identitaire, sa dimension politique, historique, anti-, post- ou même néo-coloniale. Force est de constater que l'appréhension de la francophonie a considérablement évolué ces cinquante dernières années. Au début des années soixante, suite à cette publication de la revue *Esprit*, la francophonie commence à faire l'objet de nombreux débats publics qui se caractérisent par leur ton enthousiaste et élogieux. Dans les contributions des auteurs de ce numéro de la revue, on lit des syntagmes tels que : « le fait français… et l'apparition des nouveaux États francophones » (Bourniquel & Domenach, p. 563), « le rayonnement de la langue et de la culture

1. Édité par Camille Bourniquel et Jean-Marie Domenach sous le titre « Le français, langue vivante », le numéro 311 (novembre 1962) de la revue *Esprit*, avec plus de 350 pages, compte comme un document clé dans les débats intenses sur le rôle attribué à la langue et la culture françaises dans le temps d'après la colonisation. C'est dans ce contexte que le concept de francophonie prend forme. Un des auteurs qui participent à ce numéro est L. S. Senghor. Son texte « Le français, langue de culture » (p. 837-844) est souvent cité comme un manifeste ou une charte de la francophonie d'antan. Voir à cet égard l'analyse brillante de J. Riesz (2003). Pour une analyse lexico-sémantique du terme *francophonie* dans le volume cité, v. Puccini (2008).

françaises dans le monde » (Léger, p. 564), « la vocation internationale de la langue et de la culture françaises, les chances de leur rayonnement universel » (Léger, p. 566), « la francophonie africaine et maghrébine » (Charpentrat, p. 583), « (le) rôle que nous, les Français ou francophones, pouvons jouer dans le monde » (Lavenir, p. 638), « permettre à la Suisse romande de gagner une place mieux reconnue dans le concert des francophones » (Secretan, p. 649), « l'Afrique noire est passée d'une francophonie de fait à une francophonie de droit » (Mayer, p. 658), « une certaine planétarisation de la francophonie » (Mayer, p. 663). Depuis la parution de ce numéro, la définition de L. S. Senghor est citée à de nombreuses reprises : « La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire » (p. 844). A. Anglès, lui, pointe du doigt les ambitions naissantes des dirigeants de l'économie à la fin de l'époque coloniale lorsqu'il écrit : « L'abandon par la France de sa souveraineté politique sur ses anciennes colonies, devenues États souverains, est en train d'agir à la façon d'un "révélateur" : il a rendu visible la "francophonie" d'une bonne partie du monde, avec laquelle l'autre partie se met en état de négocier et commercer directement » (p. 746). Ces citations suffisent à rappeler les mythes fondateurs des discours relatifs à la francophonie et à la langue française émergeant juste après la fin de l'époque coloniale. Les cinquante années qui suivent sont synonymes de diverses transformations au cours desquelles les élites culturelles de jadis seront remplacées par les acteurs de la politique de développement.

On peut se demander comment cette dynamique discursive en vient à influencer les relations entre les différentes communautés francophones, les conditions permettant de vivre et de travailler en français, la diffusion du français en tant que première, deuxième ou troisième langue ou comme langue de l'enseignement [2]. Au cours des décennies, on constate toutefois plusieurs faits. La recherche et l'enseignement universitaire s'approprient le phénomène de la francophonie ; des institutions et des associations ont été crées dans le monde entier afin d'étudier ce phénomène, la francophonie elle-même est devenue un secteur prometteur pour des carrières professionnelles

2. C'est surtout en termes de succès politique que se lisent les estimations que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) annonce à la veille de son dernier sommet à Montreux en octobre 2010. Selon ces statistiques le nombre de francophones dans le monde s'élève à 220 millions (« calcul minimaliste ») et le nombre de ceux qui apprennent le français comme langue étrangère à 116 millions (voir OIF 2010). Certes ces estimations ne sont pas infaillibles.

ce qui explique, entre autres, le nombre élevé d'étudiants et d'enseignants en FLE et en FLS [3].

Dans ce qui suit, je voudrais parler d'un projet de recherche qui peut, au premier abord, paraître assez rébarbatif ; il s'agit d'une étude bibliographique portant sur la francophonie. Ce projet constitue une documentation de la production scientifique durant une période de vingt-cinq ans. Il est évident que le cadre de ce projet dépend de la dimension que prend le concept de francophonie et de l'évolution qui l'accompagne.

En adéquation avec la thématique du colloque « Les sciences du langage en Europe », je présenterai dans ma contribution des données permettant de mettre en évidence des approches pluri- et interdisciplinaires dans le domaine des études sur la francophonie. Dans mon étude, je tente de reconstituer comment la recherche relative à la francophonie et au français dans les espaces francophones a émergé à partir de la fin des années soixante-dix, et comment elle s'est transformée au sein d'une évolution scientifique en général. Cette étude a permis de constater des décalages et des évolutions divergentes au sein des processus de recherche et d'institutionnalisation en France, dans les pays francophones et non francophones. Par exemple, au début des années soixante-dix, on a instauré dans certaines universités allemandes des curriculums d'études francophones dans lesquelles les variétés du français en Afrique, en Amérique du Nord ou dans les Caraïbes étaient traitées comme des formes d'expression linguistiques issues de l'histoire coloniale. En revanche en France, l'apparition du concept de « Français Langue Étrangère » (FLE) participe d'une toute autre perception de la diversité linguistique et de la diffusion du français dans les espaces francophones (v. Coste 1998). Cette contribution a également un rapport avec l'Europe, puisqu'une partie importante des données que j'ai récoltées pour mettre en place mon argumentation proviennent d'une enquête réalisée auprès de chercheurs en Allemagne, Autriche et Suisse. Par la suite, elles sont complétées par des données résultant de recherches au niveau international. Enfin, eu égard au thème des « sciences du langage », et compte tenu d'un processus de spécialisation croissant dans un contexte de recherche sur la langue française et sur la francophonie, il

3. Il est évident que la légitimité de la francophonie politique ne fait pas l'unanimité dans les discours médiatiques français. Dans un communiqué de presse du *Figaro*, 26.10.2010 à l'occasion de l'ouverture du XIII[e] Sommet de la Francophonie, on peut lire : « Plus de 220 millions de personnes parlent français dans le monde. Mais l'organisation internationale de la francophonie (OIF) manque encore de crédibilité », voir http://www.lefigaro.fr/international/2010/10/21/01003-20101021ARTFIG00755-l-afrique-sauve-la-francophonie.php (consulté le 4 mars 2012).

convient de se poser la question de savoir ce que signifie la notion de « langue » et comment cette notion évolue.

L'argumentation que je mènerai dans cette contribution poursuit deux objectifs. Dans un premier temps, je présenterai les grandes lignes de la bibliographie et dégagerai les tendances principales de la recherche. Dans un deuxième temps, je questionnerai cette bibliographie sous un nouveau jour, dans une perspective inspirée par la sociologie du savoir en interrogeant les rapports entre les processus et les acteurs qui constituent la recherche sur la francophonie. La création de chaires universitaires, d'instituts, de sociétés ou de réseaux avec leurs congrès, leurs projets et leurs publications se reflètent dans la bibliographie sous forme de références bibliographiques. Que peut-on déduire de l'analyse de ces données en ce qui concerne la complexité des processus de la production scientifique, de la professionnalisation et de l'institutionnalisation ? De plus, permettent-elles de mettre en évidence une corrélation entre la formation d'espaces sociaux agissants et les institutions scientifiques ? Il est certes très intéressant de choisir une perspective d'analyse inspirée du *« spatial turn »*, ce qu'apporte l'action scientifique à la construction d'espaces ou de régions. Cependant, les données d'une bibliographie constituent un instrument beaucoup trop modeste pour réaliser une telle étude. Par contre, nous avons pu mettre en évidence quelques réflexions sur les processus de la production scientifique, même si certains domaines comme l'allocation et la distribution des ressources, le marché des savoirs et les rapports de dominance restent dans l'ombre.

2. Répertorier la recherche sur la francophonie

Notre ouvrage – Jürgen Erfurt et Maria Amelina, 2011, *La francophonie. Bibliographie analytique de la recherche internationale 1980-2005* – recense plus de 7 300 références bibliographiques[4]. À l'origine de cette bibliographie, on trouve plusieurs projets de recherche en milieu minoritaire francophone au Canada et sur la francophonie réalisés par Jürgen Erfurt. Ces travaux ont abouti à la publication de livres, entre autres *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1996, ou *Frankophonie. Sprache – Diskurs – Politik* [Francophonie. Langue – discours – politique], Tübingen und Basel, Francke 2005. Dans un second temps, au cours des années 2004 et 2005, une enquête a été réalisée auprès de chercheur-e-s dans des pays germanophones, en

4. Cet article reprend plusieurs arguments développés dans l'introduction d'Erfurt & Amelina 2011.

Allemagne, en Autriche, en Suisse, interrogés sur leurs projets et publications, ce qui nous a permis de recueillir un nombre considérable de références. Par la suite, des revues, des bibliographies, des banques de données se penchant sur des études canadiennes, africaines et francophones ont été systématiquement exploitées afin d'élargir la base de données [5], qui ne peut en aucun cas être exhaustive. Une bibliographie analytique comprend deux aspects. Premièrement, la classification des entrées bibliographiques par mots-clés et niveaux d'analyse. Deuxièmement, par le biais des mots-clés et des niveaux d'analyse, une méta-analyse des données bibliographiques. L'objectif de cette méta-analyse consiste à montrer comment la recherche sur la francophonie s'est développée dans son ensemble, et comment certains champs de recherche particuliers ont émergé.

La période s'étendant de 1980 à 2005 porte un éclairage essentiel sur l'évolution de la recherche francophone d'une part, et le rôle de la culture et de la langue dans le contexte de la mondialisation, d'autre part. Cette période voit l'avènement de faits marquants dans le domaine de la Francophonie : en 1986 a lieu le premier sommet de la Francophonie, l'année 1989 est considérée comme une date phare dans les relations internationales, enfin en 1997 le sommet d'Hanoï conclut le remodelage institutionnel de l'OIF, lui permettant ainsi de devenir un acteur global. Sur le plan de l'enseignement universitaire et de la recherche, les cursus d'études francophones prennent vraiment forme ; la professionnalisation et l'institutionnalisation de la recherche francophone sont également en pleine expansion grâce à la création de chaires et de départements universitaires, à la promotion de la recherche au niveau international. De plus, des associations et des centres de recherche voient le jour.

3. La francophonie en mutation

La francophonie est un phénomène très complexe qui évolue de façon considérable durant la période 1980-2005. On peut discerner des changements à plusieurs niveaux :

- Le niveau communautaire : les crises économiques, la migration, les effets du néolibéralisme. Tout cela a entraîné des conséquences parfois fondamentales pour les communautés francophones, par exemple la communauté acadienne qui a été confrontée à des changements économiques considérables. N'oublions pas les catastrophes humanitaires en Afrique, le génocide au Rwanda, les guerres en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Congo.

5. Pour plus de détails, v. Erfurt & Amelina 2011 : 15-20.

- Le niveau transcommunautaire : la transgression des frontières par le biais de nouvelles technologies, la communication virtuelle, les nouveaux médias mis à la disposition des communautés francophones (internet, TV5, TV5 Amérique, etc.) ; d'autre part, la migration et la restructuration de l'espace, p. ex. la naissance d'une communauté haïtienne à Montréal, de communautés congolaises à Bruxelles et à Anvers ; ou encore les grands festivals en Afrique et en Amérique, par exemple le Festival mondial acadien.
- Le niveau national et supranational : les évènements comme le premier sommet de la francophonie en 1986 et la Fondation de l'Organisation internationale de la Francophonie en 1997 ; l'effondrement de l'Union soviétique et des pays socialistes en 1989 qui a suscité, en Afrique, en Asie comme en Europe, la réorientation politique de beaucoup de pays ; il en résulte entre autres un élargissement de la Francophonie politique au-delà de la langue française. À l'exception du Cameroun et de la Suisse, aucun des pays devenus membre de la Francophonie à partir de 1991 n'est francophone, soit 43 des 75 États et gouvernements faisant aujourd'hui partie de l'OIF.

En ce qui concerne la recherche et notre projet de répertorier la production scientifique pluridisciplinaire, les questions se posent de façon suivante :

- Comment évolue le champ de recherche et comment se différencie-t-il ?
- Quelles sont les conditions qui ont généré l'augmentation rapide de la production scientifique?
- Quel est le rôle de la recherche sur la francophonie dans la construction de l'espace ?

Bien que la période analysée soit assez courte, elle n'en ait pas moins dynamique et riche en innovations, en ruptures et en changements dans les domaines politiques, technologiques, économiques, écologiques et scientifiques. De cette évolution découle une diversification de la recherche qui témoigne d'une inter- et pluridisciplinarité croissante.

Quant à la première question, on peut répondre par l'intermédiaire des données statistiques [6].

Alors que pour l'année 1980, seulement 80 publications ont été répertoriées, en 2000, on en compte 508. En 2001 et 2003, leur nombre rejoint la moyenne des années 1990. Pour 2004, on constate

6. Voir Erfurt & Amelina 2011. Pour des raisons techniques, ces graphiques n'ont pas pu être reproduits ici.

une chute significative à 233 publications, chiffre qui s'apparente à celui de 1991. L'augmentation des publications jusqu'en 2000 et leur baisse entre 2000 et 2004 ne se déroule pas de façon linéaire mais fait ressortir des changements brusques.

Les deux domaines qui comptent de loin le plus grand nombre de publications sont ceux de la langue et la littérature dans l'espace francophone. Jusqu'en 2000 le nombre des publications croît rapidement pour retomber par la suite.

Les concepts et idéologies qui entrent en considération dans la recherche portant sur la francophonie se déclinent sur une large palette. Les concepts et idéologies qui revêtent, au sein des études francophones, une importance particulière sont pointés par les mots clefs suivants : colonialisme et post-colonialisme (479 publications), altérité et identité (430), *gender* et féminisme (312), migration (284), minorisation et marginalisation (269), multiculturalisme et diversité (233), urbanité et urbanisation (203).

4. L'approche qualitative

Une autre approche est nécessaire pour répondre à la deuxième et troisième question portant sur les conditions qui ont généré l'augmentation rapide de la production scientifique et sur le rôle de la recherche sur la francophonie dans la construction de l'espace.

En effet, un questionnement propre à la sociologie du savoir est ici nécessaire pour interpréter les données. Autrement dit : suite à l'analyse et la classification des publications scientifiques, on s'intéresse à la question de savoir quels processus sont à l'origine de ces publications. À cet égard, je voudrais mettre l'accent sur l'institutionnalisation et la professionnalisation de la recherche, découlant assez souvent d'une politisation de la recherche et de l'enseignement. Ce faisant, on s'est d'abord intéressé aux facteurs qui ont agi comme moteurs dans la recherche sur la francophonie : la politique extérieure, la politique de développement, la politique de la recherche, la division du travail, et autres. Pour ne donner que deux exemples :

- C'est la politique extérieure du Canada qui a donné, dans les années soixante-dix, une impulsion durable aux études francophones en promouvant à l'étranger la création de centres d'études canadiennes et la mise à disposition de ressources pour la recherche. Au niveau national se forment ainsi des réseaux de recherche interdisciplinaires reliant les chercheurs et les institutions canadiennes, p. ex. l'« Association française d'études canadiennes » créée en 1976 ou encore la « Gesellschaft für Kanadastudien » [Association d'études canadiennes] (Allemagne, Autriche, Suisse)

en 1981. Plus tard s'ajoute le conflit entre le Canada et le Québec dans le contexte du projet de la souveraineté du Québec. Ce conflit a eu un impact favorable sur les études francophones, car dorénavant le Québec subventionne de façon considérable des centres de recherche en études québécoises à travers le monde. Dans ce contexte, les deux partis accordent des subventions à plusieurs universités : Freiburg, Leipzig, Dresde, Duisburg, Sarrebruck, Innsbruck et Graz, créant ainsi une impulsion à la fondation de centres de recherche et de documentation que l'on trouve aujourd'hui dans de nombreux pays sur tous les continents. Ils se sont regroupés en réseaux internationaux comme en 1981 le « Conseil international d'études canadiennes » (CIEC) ou l'« Association internationale d'études québécoises » (AIEQ) fondée en 1997.

- Suite au mouvement post-68, la romanistique dans les pays de langue allemande s'oriente clairement vers la littérature francophone en Afrique et plus généralement vers le dépassement de la perspective eurocentrique sous la forme du concept de la « Nouvelle Romania », se penchant dorénavant sur les espaces des langues romanes dans les Amériques, en Afrique, Asie et Océanie. Depuis le début des années soixante-dix, la francophonie n'en finit pas de susciter l'intérêt des chercheurs et des institutions. Des universités créent des cursus d'études francophones. Citons par exemple les universités de Mayence et de Bayreuth spécialisées dans l'Afrique francophone, ainsi que Francfort sur le Main où un cursus intégral d'études francophones est mis en place en 1972-1973 ; Trèves, Augsbourg, Marburg et l'Université Libre de Berlin qui proposent des études sur le Québec, le Canada et les Caraïbes ; Bamberg où la recherche sur la francophonie et la créolité occupe une place importante ; Marburg et Aix-la-Chapelle dont l'activité de recherche se porte sur la Belgique francophone. Ces universités forment des étudiants qui se penchent sur des domaines tels que la langue, la littérature, l'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie, les sciences politiques et sociales, etc. des espaces francophones. Dans le cadre de leurs études, ils ont besoin de manuels, d'anthologies, de commentaires, etc., produits par les chercheurs et distribués sur le marché du livre.

Pour toute sociologie du savoir et de la science, il s'avère incontournable d'analyser, en plus de la politisation, deux autres processus : la professionnalisation et l'institutionnalisation.

La professionnalisation, d'une part, se réfère à l'apprentissage et l'étude de la pratique de recherche. Elle va de pair avec la mise en place de routines, de spécialisations et, en fin de compte, avec la mise

en valeur des connaissances à des fins professionnelles. L'institutionnalisation, d'autre part, est assez souvent un champ de lutte et de conflit autour de la fondation des chaires, des instituts, des unités de recherches. Le lobbying s'avère décisif pour le financement des postes, des instituts, des colloques, etc.

À la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, on peut observer des processus de différentiation dans l'institutionnalisation de la recherche francophone qui consistent dans la spécialisation et la répartition du travail. Le « Centre de recherche en éducation franco-ontarienne » (CREFO) au sein du prestigieux « Ontario Institute for Studies in Education » (OISE) à Toronto est un indicateur de cette évolution. À partir de 1979, le CREFO se penche systématiquement sur la francophonie en milieu minoritaire au Canada en effectuant des recherches sur la langue, la politique linguistique, l'éducation, les rapports de sexes *(« gender studies »)*, l'anthropologie et le plurilinguisme, se hissant ainsi, au cours des années quatre-vingt-dix, au rang d'un centre de recherche de renommée internationale. En revanche, les travaux à l'Université d'Ottawa sur le milieu minoritaire francophone s'orientent plus vers la sociologie et les sciences politiques. La « Chaire d'études acadiennes », créée à l'Université de Moncton en 1982, travaille également sur le milieu minoritaire francophone dans les domaines spécifiques de l'histoire, de l'ethnologie et des langues des francophones en Acadie. De même, il convient de mentionner la « Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord » (CEFAN), fondée en 1985 à l'Université Laval au Québec, qui s'applique à l'étude des minorités franco-américaines en Louisiane, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, dans le Canada de l'Ouest et en Ontario. De tels centres sont également nés aux États-Unis, entre autres à l'Université Indiana à Bloomington et à l'Université de la Louisiane à Lafayette. En 1987, la fondation du « Conseil international d'études francophones » (CIÉF) vient compléter la longue liste des institutions destinées à la recherche sur la francophonie qui ont vu le jour dans les années 80. En sa qualité d'organisme à but non lucratif, le CIÉF a bénéficié de subventions des gouvernements français, canadien, québécois, belge, suisse, et d'organismes francophones, dont l'« Agence Intergouvernementale de la Francophonie » (AIF), devenue en 1997 l'« Organisation Internationale de la Francophonie » (OIF). Le CIÉF organise chaque année un congrès mondial réunissant chercheur-e-s, critiques, écrivain-e-s, artistes, cinéastes et musicien-ne-s en provenance de tous les continents.

Évidemment, les pays du Nord peuvent investir des moyens considérables en faveur de la recherche et des infrastructures, ce qui n'est pas le cas des pays du Sud. En 1976, la « Maison de la Francité » est fondée dans la capitale belge, devenant un centre important pour la francophonie belge et internationale. Par contre, à notre connaissance, il n'existe pas d'institutions similaires dans les états africains, anciennement colonies françaises et belges. Cependant, il convient de signaler les partenariats universitaires qui, financés par des subventions publiques ou des aides de l'ACCT, de l'Aupelf/AUF, permettent aux chercheurs d'Afrique et d'Asie de se qualifier dans des universités européennes ou nord-américaines. À cet égard, citons l'« Institut national des langues et civilisations orientales » (Inalco), fondé à Paris en 1795 et restructuré en 1985, ou le « Centre d'études créoles et francophones » de l'Université d'Aix-en-Provence.

Nous nous approchons ainsi d'une question se trouvant au centre des *« global and area studies »*. Il s'agit d'une approche pluri- et inter-disciplinaire qui se penche sur les questions suivantes : Quels sont le rôle et la place des différentes régions dans l'ère de la mondialisation? Comment se transforment ces régions dans le contexte de la circulation des marchandises, du capital, des personnes et des idées ? Traduit dans notre contexte, il s'agit de la circulation des livres et revues, de la mise en place d'un marché scientifique, de la transmission du savoir-faire, de la mobilité des enseignants, des chercheur-e-s, des programmes de formations post-secondaires et doctorales, etc. et leur impact sur la création des réseaux, des pôles, des centres dits de « gravitation ». Si nous partons du principe, comme dans les « global and areas studies » que les espaces, régions et archipels représentent des constructions, il convient alors de se poser la question du rôle joué par le marché des publications scientifiques. Alors, un seul exemple : La topographie du marché de publications met en évidence la dominance de Paris, suivi de Québec et Montréal, Francfort, Aix-en-Provence et Tübingen. Les éditions L'Harmattan ont de loin publié le plus grand nombre de titres. Nous recensons dans la bibliographie 519 titres de L'Harmattan, 231 titres de Peter Lang, 178 des Presses de l'Université Laval, 128 des Éditions Didier, 94 des Presses de l'Université d'Aix-en-Provence, autant des Éditions Karthala, 78 des Éditions Honoré Champion, 78 de Max Niemeyer à Tübingen, 77 de l'ACCT, 71 du CNRS, 64 de l'Aupelf/AUF, 59 de Gunter Narr à Tübingen. De même que les institutions scientifiques, les maisons d'édition contribuent à tisser un réseau dense pour ce qui est de la production et des échanges, auquel cependant le réseau virtuel de l'Internet vient se superposer. Je soulève cet aspect afin de délimiter

notre bibliographie. Si, jusqu'en 2000, le nombre de publications disponibles sur Internet était restreint, depuis, cela a changé considérablement. Compléter la bibliographie au-delà de l'année 2005 demande une démarche radicalement différente de celle que nous avons adoptée en nous focalisant sur les médias imprimés qui, jusqu'en 2000, dominaient la production scientifique.

5. Langue et linguistique dans l'espace francophone [7]

Pour finir, je voudrais me pencher sur une autre question. Pour nous, linguistes, la question se pose de savoir comment les recherches en linguistique ont évolué.

Depuis le début de la période d'analyse, la francophonie est considérée comme un espace de plurilinguisme. 841 études entrent dans la catégorie « Plurilinguisme et contact des langues », 671 dans la catégorie « Politique, aménagement linguistique et standardisation », deux domaines qui ont un rapport direct ou indirect avec le plurilinguisme dans l'espace social. Elles se réfèrent d'une part au concept de diglossie, plus rarement de triglossie ou de pluriglossie comme un phénomène social, d'autre part au concept de bilinguisme étant un phénomène sur le plan individuel.

Tandis qu'au cours des années quatre-vingt, la recherche sur le plurilinguisme repose souvent sur un concept structuraliste de la langue, nous constatons, dès le début des années quatre-vingt-dix, que cette optique tend à perdre du terrain au profit de recherches qui mettent l'accent sur les compétences et les stratégies linguistiques de locuteurs plurilingues.

Dès 1983, la perspective du conflit linguistique gagne en importance. D'abord à travers des études de cas concernant la Martinique et la Suisse (v. Kremnitz 1983, McRae 1983), cette thématique fera plus tard l'objet d'études sur le Maghreb, l'Afrique subsaharienne, la Belgique, le Canada et de nombreux autres pays. En effet, la perspective sociolinguistique tient une place prépondérante dans les travaux de linguistique au sein de la francophonie. Les travaux sur la variation linguistique et les variétés du français dans les espaces francophones se basent également en grande partie sur des concepts sociolinguistiques ; 584 études se consacrent à la variation linguistique et aux variétés du français.

Il s'agit d'une part, d'études analysant la variation du système linguistique à différents niveaux en corrélation avec le facteur espace. En ce qui concerne la phonologie, il convient de citer les travaux influencés par l'approche de W. Labov sur la variation linguistique,

7. Pour plus de détails, voir Erfurt & Amelina 2011 : 34-42.

par exemple la prononciation du /r/ dans le français algérien (Morsly 1983), dans le français marocain (Razky 1992) ou dans le français québécois (Cedergren 1985).

Quant à la morphologie, nous mentionnerons les études de Mougeon 1982 et de Mougeon & Beniak 1982 relatives à la variation morphologique du français à Welland, Ontario, ou celle de Lemieux 1985, consacrée à l'analyse du morphème /tut/ dans le français de Montréal. Quant à la description des phénomènes syntaxiques et morphosyntaxiques, on peut mentionner les travaux de Barbarie 1982, Drapeau 1982 et Léard 1982 se consacrant au français québécois et celui de Neumann-Holzschuh 1985 au français de Louisiane.

Dans les années quatre-vingt, de nombreux travaux se basent sur la perspective de covariance établissant une correspondance, parfois mécanique, entre la variation sociale et la variation linguistique. Dans les années 1990, de nouvelles approches gagnent du terrain ; elles mettent en évidence la variation dans le contexte de l'action langagière, l'interaction linguistique, des discours et de l'acquisition de la langue, par exemple, les travaux de Vincent 1991 et de Wiesmath 2003 sur les particules discursives dans le français québécois et acadien, de Ploog 2001 sur les clitiques dans le français d'Abidjan ou ceux de Dewaele & Mougeon 2002 sur l'acquisition de la langue.

Le lexique fait partie des champs classiques de la description linguistique. Notre bibliographie recense approximativement 150 études sous forme de dictionnaires, glossaires et inventaires qui prennent comme objet d'analyse le lexique dans les espaces francophones. Il ressort de ces études l'utilisation fréquente par les lexicologues et les lexicographes du français du concept de « particularités » (sur la critique de ce concept, v. Robillard 1993) afin de répertorier les formes et significations régionales spécifiques, p. ex. Queffélec (1982) sur le lexique français au Mali, Lafage (1989) sur les particularités lexicales du français en Haute-Volta », ou Knecht & Thibault (1997) sur les particularités du français en Suisse. Au cours des années 90 notamment, de nombreux travaux consacrés au lexique dans les pays africains paraissent ; plusieurs d'entre eux en coopération avec l'Aupelf/AUF ou financés par elle.

Notons par ailleurs que les études comparatives relatives aux variétés linguistiques prennent une place significative au sein de la recherche francophone ; par exemple les travaux portant sur l'analyse comparée du créole et du français (v. les travaux de A. Valdman entre 1980 et 2003, Hazaël-Massieux 1985, Bollée 1993) ou sur la comparaison entre les variétés régionales et le français standard, plus précisément les standards régionaux, thème qui au Québec fait l'objet

d'un intérêt particulier, mais aussi en Belgique et en Suisse. Dans le domaine des études sur la variation linguistique, nous constatons dans l'ensemble une proportion plus importante de travaux sur la variation du français au Canada, particulièrement au Québec, en Ontario et en Acadie, par rapport à ceux relevant des variétés du français en France. En outre, au cours des années nous intéressant, en ce qui concerne la langue parlée, la langue écrite et ses normes et formes spécifiques, la recherche se différencie fortement. Ce thème représente pour la francophonie une question hautement politique puisqu'il englobe les processus et les institutions de la scolarisation et de l'acquisition de la langue écrite, l'alphabétisation des adultes ainsi que la communication dans la langue officielle dans des pays dont la population utilise en grande partie d'autres langues que le français. Parallèlement à la thématique de l'apprentissage de la langue à l'école, la recherche s'intéresse particulièrement aux processus d'identification linguistique dans les domaines de l'oral et de l'écrit.

Conclusion

La variété des travaux menés dans le champ de recherche de la francophonie nous incite, au regard de la spécialisation, de l'inter- et pluridisciplinarité, à revoir constamment les notions clés. La notion de langue est tout à fait centrale lorsqu'il s'agit de mettre en relation les catégories et les intérêts épistémologiques des approches linguistiques et des disciplines voisines. Dans cette optique, nous nommerons deux exemples : d'une part, en linguistique, il est parfaitement plausible de parler « des langues françaises » ou « des français » [8], tandis que dans les disciplines voisines, ou même dans la vie quotidienne, ces termes paraîtront étranges car cette notion de langue est en général utilisée au singulier. D'autre part, on peut utiliser la formule : « A parle la langue X » ou, si l'on se focalise sur les espaces francophones en tant qu'espaces plurilingues et pluriculturels, « A parle les langues X, Y, Z », représentant respectivement le lingala, le swahili, le ciluba, l'arabe, le vietnamien, l'anglais entre autres, et évidemment le français. De même, les expressions : « le Sénégal est un pays francophone » ou « Au Cameroun plus de 200 langues sont parlées » sous-entendent un concept holistique de langue, comme langue-type, faisant abstraction de la pratique linguistique des locuteurs. Le répertoire linguistique des francophones, comme celui de toute personne plurilingue, est composé de plusieurs langues, qui sont reliées à des

8. Voir le colloque international organisé par l'Université de Tours en mai 2012 : « Le(s) français dans la mondialisation : patrimoine(s) à diffuser ou projet(s) à construire ? *Histoire, politique, langue, littérature, culture, éducation* ». Voir également Erfurt (1995).

fonctions et des pratiques différentes. En effet, les registres linguistiques mis en œuvre par les locuteurs dans chacune des langues varient dans leur complexité et leur élaboration : le registre de la communication intime et familiale, le registre de la communication informelle (rue, marché, groupe de pairs), le registre formel de la communication à distance pour laquelle la maîtrise de la scripturalité occupe une place centrale. La fonctionnalité des langues a un impact sur les représentations individuelles et sociales des langues, sur les idéologies linguistiques et sur la pratique de ces langues comme langue familiale, langue scolaire, langue administrative etc. En d'autres termes, la formule « A parle les langues X, Y, Z » renvoie à des conceptualisations très différentes des langues. En revanche, le concept holistique de langue tel qu'il est répandu dans les sociétés se construisant comme monolingues, empêche de prendre en considération la dynamique linguistique conjointement au sein du répertoire individuel et de la société (voir Maas 2008).

Pour terminer, je citerai la phrase extraite de l'article de Coste, de Pietro & Moore (2012 : 119) qui, à première vue, paraît en contradiction avec l'argumentation ci-dessus en exprimant la nécessité d'une approche holistique de la langue et de la compétence linguistique : « il importe aussi qu'elle [la compétence plurilingue] intègre, dans son "pluri", la variation intralinguistique, rapprochant ainsi les didactiques des langues étrangères et de la langue de scolarisation dans une conception holistique du répertoire ». Sans être contradictoires, ces deux positions représentent plutôt deux approches de la même problématique.

Références

BARBARIE Yves, 1982, « Analyse sociolinguistique de la syntaxe de l'interrogation en français québécois », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 1, p. 145-168.

BOLLÉE Annegret (éd.), 1993, *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième Partie. Mots d'origine non-française ou inconnue,* Hamburg, Helmut Buske.

CEDERGREN Henrietta J., 1985, « Une histoire d'R », dans M. Lemieux M. et H. J. Cedergren (éds), *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal,* 2 vols. Montréal, OLF, I, p. 25-56.

COSTE Daniel, 1998, « 1940 à nos jours : Consolidations et ajustements ». dans W. Frijhof et A. Reboullet (éds), *Le français dans le monde*, numéro spécial, p. 75-95.

COSTE Daniel, DE PIETRO Jean-François et MOORE Danièle, 2012, « Hymes et le palimpseste de la compétence de communication. Tours, détours et retours en didactique des langues », *Langage et société*, n° 139, p. 103-122.

DEWAELE Jean-Marc et MOUGEON Raymond (éds), 2002, *Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 17, *L'acquisition de la variation par les apprenants du français langue seconde*.

DRAPEAU Lynn, 1982, « Les paradigmes 'sontaient-tu' régularisés? ». dans C. Lefebvre (éd.), *La Syntaxe comparée du français standard et populaire. Approches formelle et fonctionnelle,* Québec, Commissariat aux Langues Officielles, II, p. 127-147.

ERFURT Jürgen, 1995, « Français en France – Français au Canada : Französisch oder „französische Sprachen". Sprachliche Variation und Sprachwandel in der alten und neuen Romania », *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik*, Bd. 3, 2. Jahrgang, S. 93-120.

ERFURT Jürgen (éd.), 1996, *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada,* Leipzig, Leipziger Universitätsverlag.

ERFURT Jürgen, 2005, *Frankophonie. Sprache - Diskurs - Politik,* Tübingen, Francke.

ERFURT Jürgen, sous presse, « Du français langue de la colonisation à la francophonie. Regards sur l'histoire des concepts et des idéologies linguistiques », dans V. Castellotti *et alii*, *Le(s) français dans la mondialisation : patrimoine(s) à diffuser ou projet(s) à construire ? Histoire, politique, langue, littérature, culture, éducation*.

ERFURT Jürgen et AMELINA Maria, 2011, *La francophonie. Bibliographie analytique de la recherche internationale 1980-2005,* Berne, Peter Lang.

HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, 1985, « Peut-on appliquer directement les règles de ponctuation des langues romanes à l'écriture des langues néo-romanes ? Problèmes de la notation des créoles et français régionaux en relation avec le français standard », dans J.-C. Bouvier (éd.), *Contacts de langues. Discours oral*, Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 269-281.

KNECHT Pierre et THIBAULT André, 1997, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocables francophones,* Carouge, Zoé.

KREMNITZ Georg, 1983, *Français et créole. Ce qu'en pensent les enseignants. Le conflit linguistique à la Martinique*, Hamburg, Buske.

LAFAGE Suzanne, 1989, *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta, 1977-1980,* Paris, Didier Érudition.

LÉARD Jean-Marcel, 1982, « Essai d'explication de quelques faits de morpho-syntaxe du québécois. Le pronom relatif en diachronie structurale », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 1, p. 97-144.

LEMIEUX Monique, 1985a, « /TUT/ en français de Montréal. Un cas de neutralisation morphologique », dans M. Lemieux, H. J. Cedergren et F. Dupuis (éds), *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Montréal, OLF, p. 7-90.

MAAS Utz, 2008, *Sprache und Sprachen in der Migrationsgesellschaft*, Göttingen, V&R Unipress.

MCRAE Kenneth Douglas, 1983, *Conflict and compromise in multilingual societies*, Switzerland (Waterloo, Ontario), Wilfred Laurier University Press.

MORSLY Dalila, 1983a, « Diversité phonologique du français parlé en Algérie. Réalisation du [r] », *Langue française*, n° 60, p. 65-72.

MOUGEON Raymond, 1982, « Paramètres extralinguistiques de la variabilité morphologique en français ontarien », dans N. Dittmar und B. Schlieben-Lange (Hrsg.), *Die Soziolinguistik in romanischsprachigen Ländern*, Tübingen, Gunter Narr, S. 113-120.

MOUGEON Raymond, BENIAK Édouard et BÉLANGER Monique, 1982, « Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ontario) », *Revue Canadienne de Linguistique*, n° 1, p. 1-22.

NEUMANN-HOLZSCHUH Ingrid, 1985, *Le Créole de Breaux Bridge, Louisiane. Études morphosyntaxiques, textes, vocabulaire,* Hamburg, Buske.

OIF 2010 [Organisation internationale de la Francophonie 2010], *La langue française dans le monde 2010,* Paris, Nathan

PLOOG Katja, 2001, « Les clitiques sujets en abidjanais. Vers une grammaticalisation? », dans C. Muller (éd.), *Clitiques et cliticisation. Actes du colloque de Bordeaux, octobre 1998. vol. 1,* Paris, Honoré Champion, p. 301-314.

PUCCINI Paola, 2008, « Le fonctionnement du mot "francophonie", *Esprit*, novembre 1962 : à la recherche d'une définition », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [en ligne].

QUEFFÉLEC Ambroise, 1982, *Inventaire des particularités lexicales du français au Mali,* Nice, Aelia-Inalf.

RAZKY Abdelkak, 1992, « Variation polylectale et sociolinguistique du phonème /r/ dans le français des immigrés marocains », *Cahiers d'Etudes Romanes*, n° 4, p. 57-67.

RIESZ Jànos, 2003, „„Frankophonie'. Überlegungen zur Geschichte ihrer Anfänge und der Narration ihrer frühen Entwicklung", *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik*, n° 10-19, p. 100-129.

ROBILLARD Didier de, 1993, *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français à l'Ile Maurice,* Vanves, Edicef, AUF.

VALDMAN Albert, 1980a, « Aspects sociolinguistique du créole français ». dans A. Baudot, J.-C. Jaubert et R. Sabourin (éds), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques III,* Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme et Presses de l'Université Laval, p. 95-112.

VALDMAN Albert, 2003, *Études sur les variétés du français*, Ottawa, Legas.

VINCENT Diane, 1991, « Quelques études sociolinguistiques de particules du discours », *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, n° 10, p. 41-60.

WIESMATH Raphaële, 2003, « La particule 'là' dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick, Canada », dans S. Kriegel (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et* française. Paris, CNRS, p. 285-302.